



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :  
HCS 2024 de l'OSHA aux États-Unis, Loi sur les produits dangereux (LPD)  
et Règlement sur les produits dangereux (RPD) du Canada, ainsi modifiés

Date d'émission 20-mai-2022

Date de révision 28-févr.-2025

Numéro de révision 2

## 1. Identification

### Identificateur de produit

Nom du produit Enduro Conversion Varnish Gloss

### Autres moyens d'identification

Code(s) du produit BLK369

Synonymes Aucun

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Revêtement bois

Restrictions d'utilisation Utiliser uniquement pour les applications prévues

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Adresse du fabricant

General Finishes  
2462 Coporate Circle  
East Troy, WI 53120  
Phone 1-800-783-6050

#### Distributeur

Wood Essence  
2343 1st Ave North, unit B  
Saskatoon, SK S7K 2A2  
Phone 306-955-8775

Dover Finishing Products  
180 Ave Du Voyageur  
Pointe-Claire, QC H9R6A8  
Phone 514-697-3000

Lee Valley Tools  
1090 Morrison Drive  
Ottawa, ON K2H1C2  
Phone 613-596-0350

Canpro Edmonton Distribution Centre  
14045-156 Street  
CANPRO# 2620-999  
Edmonton AB T6V1J1  
Phone 780-428-6690

### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24  
Chemtrec 1-800-424-9300  
+1 703 527-3887 (CHEMTREC International)

## 2. Identification des dangers

### Classification de la substance ou du mélange

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon les normes des États-Unis sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA ou par le Système canadien d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

### Éléments d'étiquetage

**Aucun**

### **Mentions de danger**

Non classé.

### **Dangers classés selon le paragraphe (d)(1)(ii) de 1910.1200**

Aucun renseignement disponible.

### Autres renseignements

Provoque une légère irritation cutanée.

## **3. Composition/information sur les ingrédients**

### Substance

Non applicable.

### Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Dipropylèneglycolmonométhyléther	34590-94-8	1 - 5	-	-
Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle	143-22-6	0.1 - 1	-	-

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

## **4. Premiers soins**

### Description des premiers soins

<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver avec beaucoup d'eau.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche.

### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

**Symptômes** Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.

Effets d'une exposition                      Aucun connu.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

Note aux médecins                      Traiter en fonction des symptômes.

## **5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

Agents extincteurs appropriés              Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés        Aucun renseignement disponible.

Dangers particuliers associés au produit chimique        Aucun renseignement disponible.

### **Données sur les risques d'explosion**

Sensibilité au choc                      Aucun.

Sensibilité à la décharge électrostatique        Aucun.

Équipements de protection spéciaux Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention et précautions spéciales pour les pompiers        complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## **6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

### **Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles                      S'assurer une ventilation adéquate.

### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Méthodes de confinement                      Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage                      Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## **7. Manutention et stockage**

### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Conseils sur la manutention sécuritaire                      Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Considérations générales sur l'hygiène                      Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

### **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

Conditions d'entreposage                      Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Craint le gel.

## **8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

### **Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition**

Les ingrédients suivants sont les seuls ingrédients du produit au-dessus de la valeur seuil (ou de la valeur qui contribue à la classification de danger du mélange) qui possèdent une limite d'exposition applicable à la région pour laquelle cette fiche de données de sécurité est préparée ou une autre limite recommandée. À ce moment-ci, les autres constituants pertinents ne possèdent pas de limites d'exposition connues des autres sources indiquées ici.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Dipropylèneglycolmonométhyléth her 34590-94-8	TWA: 50 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 600 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 900 mg/m <sup>3</sup> dSk Sdv	TWA: 100 ppm; TWA: 600 mg/m <sup>3</sup> ; STEL: 150 ppm STEL: 900 mg/m <sup>3</sup> IDLH: 600 ppm

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Dipropylèneglycolmonométhyléth her 34590-94-8	TWA: 100 ppm; TWA: 606 mg/m <sup>3</sup> ; STEL: 150 ppm; STEL: 909 mg/m <sup>3</sup> ; pSk	TWA: 100 ppm; STEL: 150 ppm;	TWA: 100 ppm; STEL: 150 ppm; dSk	TWAEV: 100 ppm; TWAEV: 606 mg/m <sup>3</sup> ; STEV: 150 ppm; STEV: 909 mg/m <sup>3</sup> ; Sd

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse
Dipropylèneglycolmonométhyléth her	TWA: 50 ppm;	TWA: 100 ppm; STEL: 150 ppm; pSk	TWA: 50 ppm;	TWA: 50 ppm;

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Dipropylèneglycolmonométhyléth her	TWA: 100 ppm; STEL: 150 ppm; Sk	TWA: 50 ppm;	TWA: 100 ppm; STEL: 150 ppm; pSd	

**Contrôles techniques appropriés****Mesures d'ingénierie**

Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection des mains**

Porter des gants appropriés.

**Protection de la peau et du corps**

Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

État physique	Liquide
Couleur	Blanc laiteux
Odeur (y compris le seuil olfactif)	Faible

**Propriété****Valeurs****Remarques • Méthode**

Point de fusion / point de congélation		Aucune donnée disponible
Point d'ébullition (ou point initial d'ébullition ou plage d'ébullition)		Aucune donnée disponible
Inflammabilité		Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Point d'éclair		Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation		Aucune donnée disponible
Température de décomposition		Aucune donnée disponible
SADT (°C)		Aucune donnée disponible
pH	7.5 - 8.5	
pH (en solution aqueuse)		Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique		Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique	250 - 400 cP	
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)		Aucune donnée disponible
Pression de vapeur (comprend le taux d'évaporation)		Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible
Densité et/ou densité relative	8.56	
Masse volumique apparente		Aucune donnée disponible
Masse volumique du liquide		Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative		Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules		
Dimension de particules		Aucune donnée disponible
Distribution granulométrique		Aucune donnée disponible
<b>Autres renseignements</b>		
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV	< 210 g/L	
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	

**Informations concernant les classes de danger physique****Explosifs**

Propriétés explosives      Aucun renseignement disponible

Propriétés comburantes      Aucun renseignement disponible

**10. Stabilité et réactivité**

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Ne pas congeler.

**Matières incompatibles**                      Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**Produits de décomposition dangereux**                      Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. Données toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

**Inhalation**                                      Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

**Contact avec les yeux**                      Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

**Contact avec la peau**                      Provoque une légère irritation cutanée. Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

**Ingestion**                                      Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes**                                      Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.

### Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de la toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange:

ETAmél (orale)                                      38,840.00 mg/kg  
 ETAmél (cutané)                                      118,136.30 mg/kg  
 ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)                      216.90 mg/l

#### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Dipropylèneglycolmonométhyléther	= 5.35 g/kg ( Rat )	= 9500 mg/kg ( Rabbit )	-
Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle	= 5300 mg/kg ( Rat )	= 3540 mg/kg ( Rabbit )	-

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une légère irritation cutanée. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**                      Aucun renseignement disponible.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**                      Aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**                      Aucun renseignement disponible.

<b>Cancérogénicité</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun renseignement disponible.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	-	LC50: >10000mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	LC50: =1919mg/L (48h, Daphnia magna)
Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle 143-22-6	EC50: >500mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =2400mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: >500mg/L (48h, Daphnia magna)

**Persistance et dégradation** Aucun renseignement disponible.

### Bioaccumulation

#### Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	0.35
Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle 143-22-6	0.51

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

## 13. Données sur l'élimination

### Méthodes d'élimination

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale, Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

## 14. Informations relatives au transport

<b>DOT</b>	Non réglementé
<b>TMD</b>	Non réglementé
<b>IATA</b>	Non réglementé

**IMDG**

Non réglementé

**15. Informations sur la réglementation****Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements internationaux****Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable**La Convention de Rotterdam** Non applicable**Inventaires internationaux**

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**CAA (Loi sur la qualité de l'air)**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés par la Loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act - CAA).

Nom chimique	Polluants atmosphériques dangereux (HAP)	Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)
Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle 143-22-6	Présent	-

**CERCLA**

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

**États-Unis - Réglementations des États****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.



**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	X	X	X
Alcool isopropylique 67-63-0	X	X	X
Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle 143-22-6	X	-	X

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

**16. Autres informations**

**NFPA** Risques pour la santé 0 Inflammabilité 0 Instabilité 0 Dangers particuliers -  
**HMIS** Risques pour la santé 0 Inflammabilité 0 Dangers physiques 0 Protection individuelle X

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Légende**

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Europe)
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Valeur plafond	Valeur limite maximale
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence de protection de l'environnement
GHS	Système général harmonisé
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée

DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé
DSENO	Dose sans effet nocif observé
NOELR	Taux de charge sans effet observable
NTP	Programme national de toxicologie (États-Unis)
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
OSHA	Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccéléérée
SAR	Relation structure-activité
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act
FS	Fiche signalétique
SL	Limite à la surface
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps)
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
As	Substance allergène
DS	Sensibilisant cutané
Ot	Ototoxique
pOt	Ototoxique - risque de troubles auditifs
PS	Photosensibilisateur
RS	Sensibilisant respiratoire
S	Sensibilisateur
poS	Sensibilisant - susceptible de provoquer un asthme professionnel
Sa	Asphyxiant simple
Sd	Désignation de la peau
pSd	Désignation de la peau - potentiel d'absorption cutanée
Sdv	Désignation de la peau - vacante
Sk	Notation de la peau
dSk	Indication pour la peau - risque d'absorption cutanée
pSk	Notation cutanée - potentiel d'absorption cutanée

#### Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)

Agence de protection de l'environnement  
Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)  
Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis  
Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)  
Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)  
Base de données de substance dangereuses  
Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)  
Classification SGH - Japon  
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)  
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)  
National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)  
Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)  
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)  
Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique  
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique  
Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique  
Organisation mondiale de la Santé

**Date d'émission** 20-mai-2022

**Date de révision** 28-févr.-2025

**Note de révision** Format mis à jour, Sections de la FS mises à jour: 1; 2; 3; 4; 6; 7; 8; 11; 12; 13; 15.

**Avis de non-responsabilité**

**À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.**

**Fin de la fiche signalétique**